



Votre facture d'abonnement

Votre facture N° : SDCF57927978

Date d'émission : 01/12/2025

Numéro Client : 1908851

SIRET : 93536509800018

N° TVA : FR57935365098

TOTAL du montant prélevé le 09/12/2025

88,80 €

Installation N° 1908851

Ste SARL MSAB

MMme STEPHANIE MOLLE

353 ROUTE DE CAHORS

46140 LUZECH

Abonnement télésurveillance 24/24

01/12/2025 au 31/12/2025

Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA	Montant H.T. en €
----------	---------------	-------------	----------------------

1,00

74,00

20%

74,00

Total hors TVA

74,00 €

TVA 20,00% sur 74,00

14,80 €

Total T.T.C. (Option pour le paiement de la taxe d'après les débits)

88,80 €

À partir du 1er janvier 2026, le montant de votre abonnement évoluera conformément à vos conditions générales. Cette évolution nous permet de continuer à vous proposer un service fiable et de qualité, tout en améliorant continuellement votre expérience.

VERISURE - société par actions simplifiée au capital de 1.035.736 euros - Siège social : 1 place du Général de Gaulle, 92160 ANTOIRY - RCS Nanterre 345 006 027 - N° de TVA : FR 60 345 006 027 - Société titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité le 17/07/2019. Article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. » Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'Oras sous le n° 23 006 336.

Des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal annuel. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (non soumise à TVA - article L. 441-10 II du code de commerce).